



## **Génération.s Manche, comité départemental de Génération.s, parti politique de gauche et de l'écologie se positionne pour une vision alternative au projet de contournement Sud-Ouest de Cherbourg en Cotentin**

Il est important de préciser en préambule que nous sommes d'accord avec le constat porté par les porteurs du projet: il y a en effet un problème de saturation du trafic routier dans Cherbourg aux heures de pointes. De plus la congestion du carrefour de la gare induit le report d'une partie du trafic sur le réseau périphérique qui n'est pas adapté à l'intensité de la circulation ayant pour conséquence une augmentation du risque d'accidents, de grandes difficultés de circulation sur ces axes et la détérioration des conditions d'habitat et de vie des riverains le long de ces itinéraires.

Nous sommes également d'accord avec une bonne partie du diagnostic qui établit notamment que la voiture prend la plus grande part dans les déplacements des habitant.e.s avec 7 déplacements sur 10 effectués dans ce mode dont une grande part sont des trajets de moins de 5km.

Avec ce projet de contournement, on nous promet de :

- Désengorger l'axe est-ouest dans Cherbourg,
- Améliorer la sécurité routière,
- Désenclaver les entreprises et les commerces des zones économiques du territoire (Bénécère, les Fourches...)
- Désenclaver le campus universitaire en pleine expansion,
- Faciliter l'accès des secours du futur centre SDIS des Fourches et de la polyclinique,
- Faciliter l'accès aux grands pôles d'emploi (Arsenal, Hopital Pasteur, Orano la Hague...)

Mais ce projet apporte-t-il la réponse la plus pertinente aux problèmes d'aujourd'hui tout en tenant compte des enjeux de demain?

### **1- Un projet pourquoi faire ?**

Cinq fuseaux différents nous sont proposés. Chacun de ces fuseaux a sa particularité. Certains ont une finalité propre à desservir Orano La Hague, d'autres à proposer un contournement vers Querqueville et d'autres à desservir plus particulièrement la zone sud de Cherbourg en Cotentin.

➔ **Pourquoi devoir choisir un projet de contournement si son objectif n'est pas clairement et explicitement défini ?**

## 2- Quel impact écologique pour ce projet ?

- Les différents fuseaux proposés pour le contournement Sud-Ouest traversent tous de nombreuses terres agricoles et de bocages, des espaces naturels dont en particulier des zones humides. Artificialiser et découper ces terres porterait donc atteinte à des espaces dont nous savons qu'ils sont non seulement des réserves pour la biodiversité mais également de formidables capteurs de CO<sub>2</sub>.  
L'utilité des zones humides en particulier pour leur richesse en biodiversité et leur capacité à piéger le CO<sub>2</sub> en font des zones à préserver en premier lieu.
- Les tracés du projet passent également à proximité de zones de captage d'eau pour l'alimentation en eau potable du territoire. Il peut paraître imprudent d'induire des risques supplémentaires pour cette ressource primordiale.
- De nombreux exemples passés montrent que la création d'un nouvel axe routier aboutit systématiquement à une augmentation du trafic global et donc à une augmentation des émissions de Gaz à effet de serre dues au transport.



⇒ **Ce projet de contournement induirait donc une destruction de la biodiversité, une augmentation des émissions de gaz à effet de serre tout en diminuant les capacités de stockage du CO<sub>2</sub> du territoire : c'est un bilan plus que discutable face à la nécessité de tout mettre en œuvre pour atténuer notre impact sur le climat et la nécessité de nous adapter au changement climatique.**

## 3- Un projet pour qui ?

La réflexion de l'utilité d'un tel projet de contournement date des années 1980. Comment imaginer qu'il puisse être encore d'actualité au 21<sup>ème</sup> siècle et après ?

- Ce projet n'aura quasi aucune conséquence sur la réduction du trafic au niveau de la gare de Cherbourg centre. Le dossier de concertation avoue que le décongestionnement du « carrefour de la gare » ne sera que de 4000 véhicules/jour sur un flux quotidien de 40000 en raison de la géographie particulière de la ville de Cherbourg en Cotentin. **A terme, il ne réglerait donc pas non plus les problèmes rencontrés par les habitant.e.s dans le centre de Cherbourg.**
- Si ce projet permettrait peut-être de soulager certains axes actuellement saturés (la longue chasse par exemple), cela ne fera que déplacer ces problèmes dans d'autres secteurs en fonction du fuseau retenu. En effet, **de nouveaux flux pourraient être induits entre les Fourches et « Naval group »** par exemple ou bien sur la partie Ouest du projet. A ce titre, **les habitant.e.s des villages de ce secteur, avec Tonneville en premier lieu, s'inquiètent vivement de l'impact que pourrait avoir le projet sur leurs conditions de vie.**  
Toujours à propos de la qualité de vie des riverains, **les habitant.e.s de la vallées de Quincampoix qui sera franchie par un viaduc de 400m s'inquiètent de l'impact que ce projet aura sur leur lieu de vie.**
- Ce nouvel axe segmenterait les territoires traversés par une voie routière circulante. Les territoires traversés vont perdre leur identité. Les riverains de chaque côté de

l'axe routier seront coupés des accès directs à leurs commerces, écoles, centres de santé, ... Ce projet se vantant de faire gagner quelques minutes sur un trajet Sud-Ouest en fera perdre de très longues à tous **les riverains de cet axe, en les contraignant à faire de nombreux kilomètres pour « contourner » ce contournement !**

- Ce projet aurait un impact négatif pour nombres d'agriculteurs qui verraient leurs exploitations coupées en deux par ce nouvel axe. Les territoires agricoles subirait les conséquences de la parcellisation des terres d'élevage et de culture. Les engins agricoles n'étant pas admis sur un tel axe routier, les transits entre les parcelles deviendront complexes, longues donc coûteuses. Ce serait donc la **double peine pour les agriculteurs.**
- Ce projet qui fera la part belle aux voitures oublie :
  - **Les jeunes** sans permis de conduire,
  - **Les personnes âgées ou les personnes handicapées ne pouvant pas conduire,**
  - Celles et ceux n'ayant pas les moyens de payer et entretenir un véhicule personnel.

➔ **Le bilan de l'impact que ce projet pourrait avoir sur les conditions de vie et de déplacement des habitant.e.s nous apparaît donc plus que négatif !**

#### **4- Que faire d'autre ?**

Dans l'urgence, il apparaît bien sûr indispensable d'engager des travaux pour améliorer la sécurité sur les axes aujourd'hui très fréquentés.

Au delà de ça, les enjeux du Plan de Déplacement du Cotentin (PDC) repris dans le dossier de concertation sont les suivants:

- « Rééquilibrer la place des différents modes de déplacement au service de l'équité territoriale et de la qualité de vie. »

- « Accompagner les habitants et les acteurs du territoire dans l'évolution de leurs pratiques de mobilité. »

- « Mailler le Cotentin par une desserte efficace en transport en commun. »

**Le constat et les axes de réponses sont là et les premiers pas sont faits aussi bien à l'échelle de Cherbourg-en-Cotentin (CEC) qu'à celle de la communauté d'agglomération du Cotentin (CAC):**

- **Les transports en commun :**

Pour CEC, le BNG qui entre en service fin août 2024 et des plateformes multimodales déployées sur des points stratégiques, notamment à la gare.

Pour la CAC, un réseau de lignes interurbaines déployé en 2022 et le trajet en train Cherbourg-Valognes à 1 euro qui rencontre un franc succès.

Le succès de ce qui existe déjà démontre la pertinence de ces nouveaux dispositifs et la nécessité d'encourager leur développement.

Nous pouvons espérer que le BNG apporte une première réponse partielle au problème de congestion du centre de Cherbourg et que celui-ci soit étendu à l'ensemble de la commune. Les lignes interurbaines de la CAC sont déjà une bonne chose mais demandent à être développées en terme de réseau (en comblant les zones blanches notamment), de fréquence et amplitude horaires.

Le succès des transports en commun se fera à condition de les rendre concurrentiels avec une offre réellement adaptée aux besoins de la population et moins coûteuse que la voiture.

**Les transports communs ont en outre l'avantage de faciliter l'autonomie des jeunes et plus généralement des personnes ne conduisant pas ou ne possédant pas de voitures. Cela est encore plus vrai pour les habitant.e.s des zones rurales.**

Pour ce qui concerne l'accès aux grands pôles d'emplois, il serait pertinent de discuter les employeurs pour établir et/ou actualiser leur plan de mobilité d'entreprise de manière à renforcer l'usage des transports alternatifs à la voiture individuelle.

- **Les mobilités douces / plans cyclables :**

Là aussi des choses sont engagées :

- A CEC avec un schéma directeur cyclable qui prévoit **122km de pistes cyclables pour 2035**, peut-être serait-il **pertinent d'accélérer la cadence ?**

- Au niveau de la CAC : **Un plan vélo 2023-2028** a été voté en décembre 2023.

- Sur l'ensemble de la CAC, il existe un service de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE), pour une durée d'un an maximum, peut-être serait-il intéressant de proposer **une location sur une durée plus longue ?**

- Enfin, il serait intéressant d'encourager le covoiturage. Une application a été mise en place par la CAC mais cela demande à être encore développer. Pour cela il faudra multiplier des aires de covoiturage et rendre attractifs les pôles multimodaux avec parking en périphérie de CEC par exemple en proposant autant de titres de transport gratuits que de personnes présent.e.s dans la voiture.

## **Notre conclusion-**

Ce projet est celui d'une époque révolue. Les mobilités futures doivent et vont évoluer en raison des exigences écologiques et des changements sociétaux du travail et de nos activités. Nous nous déplacerons autrement !

Des alternatives au « tout-voiture » existent. Une politique volontariste, ambitieuse et combative nous permettra d'aborder nos futures mobilités de façon raisonnées, pratiques et enviables, adaptées à toutes et tous.

**Pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain et pour répondre aux besoins du plus grand nombre, un tel projet mériterait d'être pensé collectivement à travers un processus tel qu'une convention citoyenne !**

**Génération.s affirme que ce projet dont l'impact sur le climat est avéré n'est pas acceptable pour l'avenir des générations futures !**

**Pour un futur désirable !**

Nos coordonnées-

[generation.scotentincentre50@gmail.com](mailto:generation.scotentincentre50@gmail.com)

<https://www.facebook.com/Generation.sCotentinCentreManche/>